



Communiqué de presse

Courbevoie, le 29 septembre 2021,

Artema lance un nouveau service pour ses adhérents : une plateforme d'achats

Dans la continuité de ses actions prônant « l'intelligence collective au quotidien », Artema franchit l'étape de l'économie collaborative en proposant à ses adhérents de faire des économies sur leurs achats d'entreprise non stratégiques.

Avec la plateforme d'achats Artema, les membres du syndicat bénéficieront de tarifs négociés auprès de fournisseurs reconnus sur leur marché.

C'est dans le cadre des JAM'2021 (Les Journées Artema de la Mécatronique), qui se sont tenues les 23 et 24 septembre dernier sur le thème de l'hypercoopération, qu'Artema a présenté à ses adhérents ce nouveau service.

Cette plateforme leur apportera :

- Des économies au quotidien sur leurs achats non stratégiques
- Un gain de temps
- Un service à l'écoute

Jusqu'à 27% d'économie en moyenne et le référencement de nombreux partenaires fournisseurs de produits & services variés

Grâce à la mutualisation des achats de 30 000 entreprises recensées, les membres d'Artema réaliseront jusqu'à 27% d'économies sur leurs dépenses ou frais généraux.

Ils rentabiliseront également leurs recherches, plus de 200 fournisseurs sont référencés. La plateforme d'achats Artema centralise déjà des offres couvrant divers domaines : l'achat/la location de véhicules, la fourniture de bureau, la téléphonie, l'énergie, le contrôle réglementaire, l'entretien des locaux, l'intérim, les achats durables... liste non exhaustive.

De plus les adhérents Artema s'affranchiront de l'étape des négociations de leurs accords-cadres en profitant de tarifs très avantageux déjà négociés en amont.

Une plateforme d'achats dédiée à Artema avec une hotline réservée aux adhérents

Outre l'accès sécurisé à la plateforme, les membres bénéficieront d'une hotline exclusive et d'une écoute personnalisée.

Des animations thématiques en rapport avec les domaines d'achats

Cet investissement d'Artema sera enrichi par des informations régulières vers les adhérents notamment sous la forme de webinaires en lien avec les perspectives des entreprises. Le premier sera par exemple consacré à la mobilité propre pour optimiser son empreinte carbone : aspects réglementaires et obligations pour les entreprises, quel parc automobile pour demain ?...

Après la création en 2019 de la plateforme collaborative et informative « My Artema », Artema dote ses adhérents en 2021 d'un autre outil utile au quotidien. La plateforme d'achats Artema viendra concrétiser une fois de plus que le syndicat met l'intelligence collective au service de sa communauté d'adhérents.

À propos d'Artema :

Artema, le syndicat des industriels de la Mécatronique, rassemble 150 entreprises qui conçoivent, produisent, commercialisent et assurent la maintenance des composants, solutions ou systèmes qu'ils fabriquent. Les adhérents sont des PME, ETI ou groupes internationaux des domaines suivants : Etanchéité ; Fixations ; Mécatronique ; Roulements et Guidages linéaires ; Transmissions Hydrauliques, Transmissions et Automatismes Pneumatiques et Transmissions Mécaniques.

Cela représente :

- 7 milliards de chiffre d'affaires dont 50 % à l'export,
- 35 000 salariés dédiés.

Artema est membre de la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et des comités européens CETOP, EIFI, EUROTRANS et FEBMA.



Compte Syndicat de la Mécatronique Artema / SyndicatArtema sur :



Contact presse : Marion Poulain – Artema – Tél : 01 47 17 63 07 – Email : mpoulain@artema-france.org